RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caen, le 21 septembre 2017

Monsieur Frédéric GOMEL
IA-IPR SMS, BSE et BGB-biotechnologies

à

Mesdames, Messieurs
Professeurs de STMS

S/C de Mesdames, Messieurs
Chefs d'établissement

Rectorat

Division Inspection territoriale

IA-IPR
IEN-ET/EG

Dossier suivi par :
Frédéric GOMEL
IA-IPR
SMS, BSE et BGB

Mél
.
frederic.gomel@ac-caen.fr

Téléphone
02 31 30 15 35

168, rue Caponière
B.P. 46184
14061 CAEN
CEDEX

Objet : Lettre de rentrée Sciences Médico-Sociales 2017 - 2018

Cher.e.s collègues

Par cette lettre, je vous présente les orientations de travail qui seront les nôtres cette année et qui, pour une grande majorité d'entre elles, se croisent pour définir les contours d'une culture commune d'apprentissage en STMS. Celle-ci doit nous permettre de mieux accompagner les élèves ou étudiants dans la construction de leurs parcours et de prendre part, au travers de nos actions ou temps d'enseignement, de prendre part aux efforts académiques et nationaux qui visent à favoriser la réussite de tous les élèves.

Pour l'enseignement de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales (STSS) en série ST2S, une **vigilance certaine** doit être encore apportée à la construction des activités technologiques. Ces modalités pédagogiques effectives, aussi bien en classe entière qu'en groupe à effectif réduit, concernent autant les pôles thématiques que celui de méthodologie. Ceux-ci doivent être conçus de façon croisée et synergique et non comme des enseignements parallèles. Les activités technologiques doivent favoriser la construction et mobilisation de la démarche technologique qui correspond aux réponses technologiques à un besoin. Elle se formalise sous la chaîne cognitive « comprendre, agir, transférer » et représente le fil conducteur des apprentissages des séries technologiques.

Ainsi sans tomber dans une démarche stéréotypée ou automatisée, une activité technologique est tissée autour d'un contexte pertinent du domaine qui amène à un questionnement ou problématique auquel la séquence et pas seulement la séance doit répondre. Cette démarche contribue à apporter et construire les compétences du domaine mais aussi celles partagées avec les autres disciplines comme l'autonomie, la prise d'initiative ou le travail en équipe. En s'appuyant sur différentes tâches (appel ou approche, analyse-synthèse et reformulation) mobilisées de façon variée et diverse, une activité technologique ne permet pas seulement l'appropriation des connaissances du domaine mais surtout de construire et d'étayer la réflexion et établir, chez les élèves, une prise de recul et un esprit critique par rapport aux divers savoirs. Ceux-ci ne pouvant se concevoir comme une simple somme de connaissances.

Ce dernier point apparaît comme un élément fort et essentiel. Il implique, entre autres, la mise en œuvre de tâches de reformulation efficaces. Celles-ci diversifiées qui aboutissent à une production et mobilisent aussi des compétences partagées de communication écrite ou orale renforçant la trace écrite, la maitrise de la langue ainsi que la prise de note autonome de

la part des élèves **tout au long de la séance ou séquence**. Une animation pédagogique sera mise en œuvre cette année sur cette thématique.

Les apprentissages ne doivent pas se limiter qu'à la simple réussite des élèves aux épreuves du baccalauréat. Ils doivent s'inscrire, avec une certaine ambition, dans une **perspective de poursuite d'études** des élèves dans les diverses formations du domaine (CPC2S, IFSI, STS ESF, SP3S et diététique, DTS IMRT, IUT CS, licences pour les formations académiques). Au-delà du développement des compétences spécifiques ou partagées, nous nous devons de favoriser l'établissement d'une fluidité des parcours avec l'enseignement supérieur soutenant la réussite de nos élèves dans ces formations et permettant ainsi l'établissement d'un continuum réel de formations allant du niveau « bac-3 » à « bac+3 » en accord, entre autres, avec l'article 33 de la loi ESR.

Pour appuyer et réussir cet objectif qui constitue **un réel enjeu** pour notre série[1], il importera de poursuivre les diverses actions initiées l'année dernière qui commencent, bien sûr, au sein de la classe et se poursuivent avec nos partenaires de l'enseignement supérieur. Il nous faut renforcer et continuer à développer nos relations avec les départements carrières sociales des IUT d'Alençon, du Havre et d'Evreux mais aussi avec ceux de génie biologique et diététique de Caen et Evreux dans le cadre d'une expérimentation autour de l'accueil de bacheliers ST2S.

Une animation pédagogique sera mise en œuvre sur cette thématique[2] et nos travaux se placeront aussi dans les actions du **réseau normand d'établissements « Services à la personne »** qui va se développer à partir de cette rentrée à l'échelle des académies de Caen et Rouen.

Ce travail sur l'acquisition de compétences ne peut s'établir sans la mise en place d'outils d'évaluation formative ou sommative qui soient informatifs et formateurs tant pour les élèves que pour l'enseignant. En effet, sans se poser sous l'angle de l'importance ou non de la note mais celui de l'amélioration de l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves, il importe de prendre conscience de cet enjeu et de faire évoluer les pratiques en matière d'évaluation des élèves. L'évaluation doit être conçue comme un moyen, au service des apprentissages, de faire progresser les élèves. Il s'agit d'éviter qu'elle ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation et pose la question de **son sens** et de sa mise en œuvre. Elle doit faire l'objet d'une réflexion accrue des équipes pédagogiques et être conçues comme un autre levier facilitant les progrès les élèves, l'analyse des processus d'apprentissage, et autorisant leurs régulations. Je vous invite alors à concevoir, élaborer, définir des critères puis des indicateurs d'évaluation et des descripteurs[3] adaptés à nos enseignements de STSS ainsi qu'aux compétences associées disciplinaires ou partagées. De même, il est nécessaire d'être attentif aux **écrits professionnels** que sont les annotations ou appréciations qui accompagnent une évaluation en se questionnant, là encore, sur leurs sens et valeur informative. Une animation pédagogique sera mise en œuvre sur cette thématique[4].

Dans la même intention, il convient de poursuivre les divers travaux, mutualisés avec ceux des collègues de l'Académie de Rouen, portant sur un usage éclairé d'outils numériques. Ceux-ci, là encore mobilisés de manière diverse et variée, en côte à côte avec les élèves ou de façon inversée doivent être questionnés et posés de façon à apporter une réelle plus-value aux apprentissages et sans s'éloigner d'une trace et production des élèves. Une animation pédagogique sera mise en œuvre sur cette thématique[5].

---

[1] **Le taux de poursuite d'étude des bacheliers ST2S est un des plus faible des diverses séries générales ou technologiques de l'Académie.**

[2] Son intitulé : « continuum -3/+3 : IUT & série ST2S »

[3] = convention relative au métalangage, système de signification autre que le langage lui-même.

[4] Son intitulé : « élaborer des sujets d'écrit de STSS».

[5] Son intitulé : « numérique et inversée ».

D'une façon générale, je vous invite à consulter régulièrement et à alimenter par diverses productions, notre site disciplinaire (http://st2s-stl-biotechnologies.discip.ac-caen.fr/. Cet espace numérique ne **peut** vivre **sans** votre participation et la **communication de travaux**. Partagé avec nos collègues de BGB-biotechnologies, ce site doit constituer un espace d'échanges, de mutualisation, de diffusion et de communication, pour et entre, les équipes enseignantes. Il doit aussi constituer un outil de **communication vers les élèves et les familles** en présentant nos formations et en diffusant et valorisant des travaux réalisés en cours d'année scolaire. Je tiens à remercier M. MAZURIER (lycée MILLET) mais aussi Mme BARAILLE (lycée Mortain) qui dans un travail collaboratif entre enseignants vont faire fonctionner ce site.

Les épreuves de la certification disciplinaire du baccalauréat continuent à questionner et nécessitent une attention et vigilance sans pour autant que cette finalité soit le seul objectif de formation. Le déroulement des nouvelles activités interdisciplinaires[6] (= AID) donne globalement satisfaction mais interroge **encore** sur :

- son organisation qu'il faut, peut-être, simplifier et qui doit faciliter la mise en place d'une **interdisciplinarité réelle et effective**. Dans ce sens une animation pédagogique sera mise en œuvre sur cette thématique.
- la nécessité d'identifier des thèmes qui ne soient pas trop généraux ou monographique et qui, à partir de l'analyse d'un fait de société permettent réellement l'émergence de **questionnements** voire **problématiques plus pertinents.**

L'épreuve écrite de STSS[7] a montré, par la mise à disposition de ressources moins informatives, le nécessaire travail sur les compétences du domaine et la capacité des élèves à prendre du recul sur des données variées éventuellement chiffrées, à transférer et à reformuler **par écrit** leurs connaissances et acquis. Ces aspects doivent, là encore nous interroger sur le sens des apprentissages et leurs modalités, la nécessaire distance sur les savoirs que doivent développer nos élèves, en cohérence avec la préparation à l'enseignement supérieur et la logique des activités technologiques et une prise de note autonome lors des apprentissages.

L'épreuve de projet[8] qui permet d'évaluer les compétences du pôle MA3S et notamment la maitrise de la démarche de projet à l'issue du cycle terminal, va aussi dans ce sens. Les derniers résultats montrent des prestations, dans l'ensemble, satisfaisantes récompensant la qualité du travail et de la préparation de nos élèves. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les efforts afin de favoriser la **prise de recul** de la part de nos élèves sur les documents travaillés et **l'usage éclairé** de certaines applications numériques comme le *copier-coller* qu'il faut utiliser avec vigilance, réflexions en respectant les règles des citations. Ces modalités d'évaluation ne pourront se mettre efficacement en place qu'en s'appuyant sur un travail collaboratif actif entre les différents membres des équipes STMS et BPH d'un établissement ainsi que sur une mutualisation académique des divers travaux. Cette épreuve questionne aussi sur l'évaluation des élèves et la mobilisation de savoirs qu'il nous faut favoriser par rapport à une simple restitution de connaissances mais aussi sur la posture des évaluateurs qui peut, ponctuellement, questionner encore. Dans ce sens, la **réunion académique d'entente** sur l'évaluation des projets technologiques concernant l'ensemble des évaluateurs évoluera : elle se déroulera toute la journée pour aboutir, à partir d'étude de vidéos et de rapports d'élèves, à un nécessaire consensus, dans le respect des candidats et des équipes, sur le niveau de questionnement qu'il nous faut impérativement stabiliser lors de ces interrogations.

Afin de promouvoir la réussite de nos élèves et de leur formation, je vous invite, aussi, à ne pas hésiter à présenter les élèves qui vous semblent prêts à l'épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales du **concours général des lycées**. Les inscriptions des élèves se déroulent début janvier après une pré-inscription de votre établissement en décembre, l'épreuve ayant lieu courant mars.

---

[6] Note de service n° 2012-076 du 26-4-2012 parue au BO n°21 du 24 mai 2012.
[7] Note de service n° 2013-090 du 7-6-2013 parue au BO n° 26 du 27 juin 2013.
[8] Note de service n° 2013-090 du 7-6-2013 parue au BO n° 26 du 27 juin 2013.

De même, j'encourage les collègues motivés à se préparer à l'épreuve de certification en langue étrangère (anglaise ou autre) et, en s'appuyant sur l'article 34[9] de la loi de 2005, à exercer leur créativité et capacité d'innovation en mettant en place des expérimentations contribuant à la réussite de tous les élèves comme, par exemple, l'enseignement technologique, co-partagé, en langue vivante (= ETLV). Afin d'accompagner la mise en place de telles séances, une animation pédagogique sera mise en œuvre avec des collègues d'anglais[10] sur l'enseignement de STSS en langue anglaise.

Je vous informe aussi, pour les collègues intéressés, de la possibilité d'intervenir dans les classes ou ateliers relais. Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire et ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves[11]. Je reste à disposition pour accompagner tout collègue désireux de mettre en place de tels projets favorisant la réussite des élèves ou étudiants.

Pour les sections de techniciens supérieurs ESF et SP3S et conformément à la loi sur l'enseignement supérieur, il conviendra de poursuivre les travaux engagés l'année dernière et favoriser l'accueil et la réussite des bacheliers issus de la voie professionnelle. Des actions peuvent être déclinées en établissement en s'appuyant sur celles définies en animation[12] et lors des travaux du réseau normand d'établissements « Services à la personne ». De même, je vous rappelle que les établissements scolaires présentant une formation de l'enseignement supérieur (STS, CPGE …) doivent établir un conventionnement avec un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (= EPCSCP). Dans ce sens, le partenariat établi depuis quelques années avec l'IUP management de la santé et du social (UCBN) et l'inscription automatique en 3$^{-ème}$ année accueil des étudiants lauréats du BTS ESF et SP3S peut constituer, entre autres, un support à ce conventionnement.

Pour les STS ESF, je vous informe de la poursuite de travaux mutualisés avec les équipes de l'Académie de Rouen sur les attentes des ICAF et formalisés dans le traité d'Honfleur. Ceux-ci seront prolongés par une mutualisation et harmonisation des pratiques en TPVE. Une animation commune entre les collègues des Académies de Caen et Rouen sera mises en œuvre. De plus, je vous informe que les soutenances de l'épreuve ICAF, en cherchant à impliquer davantage de professionnels, ne seront plus réalisées sur seulement deux sites mais **dans chaque établissement** à l'image de la mise en œuvre de l'épreuve de projet en série ST2S ou de l'épreuve E6 en STS SP3S.

Pour les STS SP3S, je vous informe de la poursuite de travaux mutualisés avec les équipes de l'Académie de Rouen sur les attentes de la note d'analyse. Ceux-ci seront prolongés la mise en place d'actions de communication, en appui du réseau normand d'établissements, à la destination des élèves et familles. Une animation commune entre les collègues des Académies de Caen et Rouen sera mises en œuvre.

Outre les animations pédagogiques déjà citées, une dernière formation intitulée « Comment construire la politique de la ville ? » sera de nouveau proposée au PAF 2017 – 2018. Celui-ci est maintenant en ligne sur le site académique à l'adresse suivante

https://www.ac-caen.fr/enseignement-et-formation/plan-de-formation-des-personnels-2017/

Il est à noter que la très grande majorité des animations citées sont à **candidatures individuelles** et qu'il vous convient de vous inscrire à celles qui vous motivent et intéressent. Les inscriptions seront clôturées le 08/10/2017. Je vous informe aussi que l'animation transversale « initiation à l'économie sociale et solidaire »[13] proposée depuis quelques années a été reconduite et se trouve être aussi à candidature libre.

---

[9] Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 (BO n°18 du 5 mai 2005) & http://eduscol.education.fr/cid48396/textes-reference.html

[10] Son intitulé : « enseignement de STSS en langue anglaise ».

[11] http://eduscol.education.fr/pid23264/dispositifs-relais.html

[12] http://st2s-stl-biotechnologies.discip.ac-caen.fr/spip.php?article192

[13] PAF, lien « toutes disciplines », puis « axe 4 » initiation à l'économie sociale et solidaire, dispositif 17A0050381, module 32892

Les résultats aux examens de la session 2017 sont globalement **satisfaisants** :

- le taux de réussite au baccalauréat ST2S est de **95,2** % en hausse par rapport au résultat de l'an dernier (94,1 %). Il est nettement de la moyenne nationale (92,5 %) en série ST2S ou académique pour les séries technologiques (90,08 %).
  Ces excellents résultats confirment l'assise de la série et la qualité de cette formation dans l'académie de Caen !
- le taux de réussite au BTS ESF est de **73,8** % pour les élèves scolarisés, en baisse marquée par rapport aux résultats de l'année dernière (80,2 %) et encore plus par rapport à ceux de 2015 (84,4 %). Ces résultats questionnent et nécessitent par établissement et collectivement une réflexion et mise en place d'actions de remédiation.
- le taux de réussite au BTS SP3S est de **89,6** % pour les élèves scolarisés dans l'Académie. Il est en baisse par rapport aux résultats de l'année dernière (93,6 %) mais reste dans une valeur élevée.

Félicitations à l'ensemble des équipes qui ont contribué à la réussite des élèves et étudiants !

Soyez tous remerciés pour votre contribution à ces réussites et ces excellents résultats qu'il faudra encore chercher à conforter et consolider cette année. Je vous propose aussi d'analyser les quelques **inflexions** constatées dans vos établissements et à mettre en œuvre un projet de remédiation adapté.

Je vous invite à consulter **régulièrement** votre **messagerie académique** @Mel ouvert sur lequel peut être déposé du courrier à votre intention. De plus, je vous encourage à promouvoir toutes actions envers les familles afin de présenter et valoriser les travaux de nos élèves ou étudiants ainsi que les atouts de nos formations.

Je **remercie** l'ensemble des collègues impliqués dans les diverses missions académiques notamment dans l'accueil et le tutorat des nouveaux enseignants ou stagiaires. Nous devons relever ces défis et mesurer les responsabilités que nous aurons à assumer à la place où nous sommes pour la réussite de tous les élèves et étudiants qui se sont engagés dans notre filière. Je sais pouvoir compter sur votre collaboration enthousiaste et efficace pour y parvenir.

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement porteront principalement sur :

- la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- l'explication et ses différents temps ;
- la cohérence entre les enseignements dispensés et les besoins des élèves tout autant qu'aux contenus disciplinaires. Les disciplines restent très importantes mais il faut les mettre en relation pour permettre une cohérence des enseignements et concourir à la formation de futurs citoyens responsables et autonomes, mais aussi à préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures et les ouvrir au milieu professionnel ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissages ;
- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- la place du numérique dans les choix pédagogiques et didactiques ;
- la mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- l'implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Ces observations partagées et confortées par une démarche réflexive de chacun sur ses pratiques, s'appuient sur le contenu du **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**[14].

Cette année verra aussi, par la mise en place du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)[15] qui propose de nouvelles évolutions de la carrière aux enseignants et vous seront explicitées au cours de l'année.

---

[14] BO n° 30 du 25 juillet 2013

Je vous remercie et vous félicite pour ces efforts individuels et collectifs qui contribuent grandement non seulement à la réussite des élèves mais aussi à la construction de parcours d'orientation fluides et cohérents. Dans une démarche constructive, collective et réflexive, il nous convient de poursuivre ces efforts et d'apporter, çà et là, les quelques remédiations nécessaires et d'inscrire ces travaux dans la recherche d'un sens à donner aux apprentissages et la construction du parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (parcours avenir) des élèves .

Tout en souhaitant vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques, je resterai à l'écoute des remarques et besoins formulés et serai attentif au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves. Vous pouvez compter sur mon accompagnement et sur mon soutien pour faire vivre ces ambitions.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire, fructueuse et pleine de satisfactions aussi bien personnelles que professionnelles.

Frédéric GOMEL
IA-IPR SMS, BSE et BGB-biotechnologies

[15] http://www.education.gouv.fr/cid102564/comprendre-les-nouvelles-carrieres-enseignantes.html